

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DES CLUBS

Samedi 19 Novembre 2016
Mairie de Lucciana à 09H30

L'Assemblée Générale Elective des Clubs s'est tenue le Samedi 19 Novembre 2016 à la Mairie de Lucciana à partir de 09H30.

Le Comité Directeur était composé de :

- MORACCHINI Jean René, Président
- BASTERI Dominique, Vice-Président Délégué
- EMMANUELLI Antoine, Vice-Président
- FELLI Lucien, Vice-Président
- SORBARA Michel, Vice-Président
- AIROLA Jean-Luc, Secrétaire Général
- PETTINATO Joseph, Secrétaire Général Adjoint
- PROFIZI Patrick, Trésorier
- ANTONIOTTI Pierre
- CASANOVA François
- DE ZERBI Antoine
- JACOMO Georges
- MAGGIANI François
- PANZANI Toussaint
- PERFETTI Jean Claude
- PERI Jeanne
- SERPAGGI Philippe

Excusés :

- ANTONIOTTI Pierre
- MARCHETTI Joseph

Assistent :

- Mr NINU Marc, Commissaire aux Comptes
- Mr GALLETTI Joseph, Maire de Lucciana
- Mr GRASSI Didier, représentant la Mairie de Bastia
- Mr RAFFALI Joël, représentant le CROS Corse

- Mr FONTANA Pierre (Directeur Administratif / CTR)
- Mmes OLMETA Marie-Ange et GIUDICELLI Ginette (Secrétaires L.C.F.)
- Mlles VINCIGUERRA Eliane et LUCCIONI Stéphanie (Secrétaires L.C.F.)
- Mr GAGLIARDI Nicolas, Conseiller Technique Régional
- Mr PIREDDU Antoine, Directeur Pôle Espoir

Ordre du Jour

1. Appel des Délégués.
2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 24 Octobre 2015 à Furiani
3. Allocution du Président et des personnalités présentes.
4. Rappel de la procédure à l'Election des membres du Comité Directeur et du représentant des Clubs Nationaux
5. Election du représentant des Clubs Nationaux.
6. Renouvellement de la totalité des membres du Comité Directeur.
7. Rapport Moral du Secrétaire Général (Jean-Luc AIROLA)
8. Compte de Résultat du 01/07/2016 au 30/06/2016
 - a) Rapport du Trésorier (Patrick PROFIZI)
 - b) Rapport du Commissaire aux Comptes (Marc NINU)
 - c) Approbation des Comptes
9. Budget Prévisionnel 2016 / 2017 (Patrick PROFIZI)
10. Modifications Statutaires et Règlementaires (Jean-René MORACCHINI et Jean-Luc AIROLA)
 - Mise à jour des Statuts des Ligues (obligation fédérale)
 - Règlement Particulier des Compétitions de la Ligue (Coupe de Corse Article 1 et 10)
 - Règlement Particulier des Compétitions de la Ligue (Challenge Encouragement Abbé Alex STRA article 1)
11. Interpellations – Questions diverses et Vœux
12. Election du Président de la Ligue.

Appel des Délégués.

NORD

Clubs Libres présents :

SC BASTIA (PIANELLI Yves) – USC CORTE (COLOMBANI Jacques) – EF BASTIAISE (NEGRONI Jean Luc) – AS CASINCA (PAOLI Pascal) – AJ BIGUGLIA (SAULI Charles) – AS FURIANI AGLIANI (MARIOTTI Pierre) – AS COSTA VERDE (MARIOTTI Pierre) – BORGIO FC (ANGELINI Jean Michel) – FC ALERIA (LUCIANI Dominique) – US GHISONACCIA (CASANOVA François) – ASC PIEVE DI LOTA (MOLINELLI Pierre) – PRUNELLI FC (CASANOVA François) – AS STA REPARATA (AIROLA Jean Luc) – NEBBIU CD (BACCHETTI Claude) – CA BASTIAIS (PAOLACCI Ange) – GALLIA CL (PERI Jeanne) – ESPOIR CB (PIERI Pierre) – FB ILE ROUSSE (EMMANUELLI Antoine) – FC SQUADRA CALVI (PIANELLI Yves) – A.SQUADRA VERDE (PERI Jeanne) – AS VENACO (NICOLSI Marie Françoise)

Clubs Libres absents :

AS ANTISANTI – AS BRAVONE – FC U NIOLU – RC PONTE LECCIA – ORSU OMESSINCA – JS MONTICELLO – AS LURI – AS STADE BASTIAIS

Clubs Vétérans présents :

GFCBL (POLETTI Dominique) – SC FANGO (PACELLI Pierre Ange) – US TOGA (ANGELINI Jean Michel) – ENT. PORTUAIRE BASTIAISE (KRIMI Jibril) – FC BRANDO (PERFETTI Jean Claude) – I STORTI DI U BALLO (FERRONI Philippe) – FC BEVINCO (LONGO Régis) – ASPEN (SAULI Charles) – COSMOS Bastia (DE ZERBI Antoine) – VETERANS FC 2B (MARCHI Yves) – AS HOPITAL BASTIA (BRADASCHIA Maurice) – A. GHJUVENTU PETRALBINCA (GALEAZZI Claude) – AS ETTORI TADDEI MOSCONI (PACE Pierre Jean)

Clubs Vétérans absents :

OLYMP. PONTE LECCIA SUPER U – AS VETERANS BASTIA – AS MAIRIE AGGLOMERATION BASTIA – ATLANTIC CM SNCM – AS CONSERVERIE CASATORRA – FC IGESA

Clubs Futsals présents :

FUTSAL CLUB BASTIA (KRIMI Jibril) – US JEUNESSE FURIANI (PANZANI Toussaint) – BASTIA AGGLOMERATION (PIERI Pierre) – AS GHJUVENTU BASTIA

FUTSAL (CASANOVA Marc) – SQUADRA MORA (MARIANI J.F. et SORBARA Michel)

Clubs Futsal absents :

BASTIA CENTRE FUTSAL – AS BASTIAISE FUTSAL

SUD

Clubs Libres présents :

AC AJACCIO (JACOMO Georges) – AS PORTO VECCHIO (ANTONETTI Jean Pierre) – JS BONIFACIO (DISIMONI Jean Pierre) – ENT. GALLIA SALINES (MARTINETTI Joseph) – JSA 5EME CANTON (GARDELLA Sandra) – AS CARGESE (ANGELETTI Charles) – SC BOCOGNANO GRAV. (RISTERUCCI Franck) – SUD FC (CARLI Antoine) – EPORS (SANTONI ETTORI Sandra) – FC BASTELICACCIA (SERPAGGI Philippe) – GFC AJACCIO (Ange LUCIANI) – CA PROPRIANO (PAOLACCI Ange) – AFA FA (MARTINETTI José) – JO SARTENE (LUCIANI Dominique) – ASC CANNES (LEMEUNIER Alain) – FC AJACCIO (SECHI Joey)

Clubs Libres absents :

ASC SOTTA – FC ALTA ROCCA – AS SARI SOLENZARA

Clubs Football Entreprise présents :

AS ACQUALONGA (ETTORI SANTONI Sandra) – AS PIETROSELLA (libre) (JACOMO Georges) – AS PIETROSELLA (PETTINATO Joseph) – A.ENTREPRISES OCANAISES (SANTELLI Joseph) – AS COM. BD ROI JEROME (CICCARINI Bernard) – AFA RAC. COM. (ARRIGHI Jean Philippe) – FC 6EME CANTON PERI (GIANELLI Stéphane) – A. VADDINCA (ARRIGHI Jean Philippe) – AS CALCATOGGIO (RISTERUCCI Franck) – AS ETOILE AJACCIENNE (FELLI Lucien) – AS COM. CUTTOLI (MAGGIANI François) – US COM. BASTELICA (ANGELETTI Charles) – AS COM. OTA PORTO (LEMEUNIER Alain) – AS DI A SOCCIA (MELCHIO Jean Philippe) – ATHLETIC CLUB CASONE (ANTONETTI Jean Pierre) – OLYMPIQUE MEZZAVIA (GILABERT Sébastien)

Clubs Football Entreprise absents :

BTC MUC MOUVEMENT UNIVERSITAIRE – AS SAN GHJUVA – CORSE POSE MENUISERIE

Clubs Vétérans présents :

AS ALATA FOOTBALL (MORACCHINI Jean René) – A. BEACHSOCCER (GIANELLI Stéphane) – A. PORTUAIRE 2A (RENUCCI José) – AS FOOT INSEME (MOLINELLI

Pierre) – CA UNIFIE (SECHI Joey) – AS CCI AJACCIO (GILABERT Sébastien) – AM.S. AIR France (SANTELLI Joseph) – AS ENTRAIDE EQUIP. CORSE DU SUD (MELCHIO Jean Philippe) – AS DE LAVA (PAOLI Pascal) – AS POLICE NATIONALE (CICCARINI Bernard)

Clubs Vétérans absents :

ASC HOPITAL CASTELLUCCIO – AS L'ETALON – US FINANCES BANQUES – CELTIC AJACCIO FC – AS MUNICIPALE AJACCIO

Clubs Futsals présents :

FUTSAL CLUB ALATA (GARDELLA Sandra) – FUTSAL CLUB PORTO VECCHIO (LUCIANI Ange)

Club Futsal absent :

Néant

Total des voix : **419**

Présents : **364**

Quorum : **210**

Allocution du Président

Discours Assemblée

Bonjour à tous et bienvenue à cette Assemblée Générale Elective.

Tout d'abord, permettez-moi de remercier Monsieur GALETTI, maire de Lucciana pour la mise à disposition de cette magnifique salle de la mairie inaugurée récemment.

Je veux aussi saluer, avec lui tous ceux qui nous honorent de leurs présences :

Mr Didier GRASSI, représentant le maire de BASTIA et Mr Joël RAFFALI représentant le CROS.

.....
Depuis notre dernière Assemblée, des amis nous ont quittés :

- Dumè ALBERTINI ancien éducateur du SCB
- Frédéric ROSSI ancien intendant du GFCA
- Francois CASTOLOTTI ancien dirigeant du NEBBIU
- José CECCARINI ancien arbitre de notre ligue
- Jean André NICOLAI ancien dirigeant du SCB
- Jean Baptiste GRISSETTI ancien dirigeant du FC BASTELICACCIA
- Gilbert NANNI ancien Président du FC ALERIA et arbitre de notre ligue
- Gabriel MUZY ancien Dirigeant du SUD FC
- Joseph COSTANTINI ancien dirigeant de l'US GHISONACCIA
- Michel BRUNINI ancien joueur, éducateur du SCB et membre de notre ligue
- Jean FERRACCI ancien Président de l'ACA
- Ange MAESTRACCI ancien dirigeant de l'AS LURI et délégué de notre ligue
- Pompée SCAGLIA ancien joueur du GFCA
- Jean Pierre NICOLAI ancien dirigeant de l'UJO SARTENE
- Camille JACQUEMOND ancien dirigeant de l'US GHISONACCIA
- Pascal COSTA ancien membre du CD de notre ligue
- Antoine COLOMBO ancien président de notre CRD
- Georges CASANOVA ancien joueur du CAB
- Francis CONVENTI ancien dirigeant du SCB
- Charles CASANOVA ancien joueur de l'Olympique Ajaccien
- Ben Idrissa DERME joueur de l'AJB
- Francois LUCIANI ancien joueur du GFCA
- Dominique COLOMBANI ancien dirigeant du FBIR
- Joseph FONTANA ancien joueur du FCCB et de l'EFB

Je vous demande, quelques instants de recueillement. Merci

.....

Une mandature s'achève et vous êtes appelés aujourd'hui à renouveler l'ensemble du Comité Directeur, qui aura en charge la destinée de la Ligue pour les quatre prochaines années.

Le football Corse, toujours au plus haut niveau, rivalise avec les grands, malgré les difficultés que connaissent nos clubs professionnels.

Les amateurs que nous gérons, nous offrent souvent un Football de qualité, animé par le beau jeu et le fair-play et nous ne notons cette année aucune forme de violence, ce qui démontre le travail accompli par tous les acteurs de notre sport.

Dans l'ensemble, de par votre implication, nos compétitions se déroulent sans contestation majeure et dans un climat serein, favorisé par le travail de nos commissions et de nos officiels.

Nos équipes qui évoluent en CFA2, issus de notre division d'honneur, ou en D1 pour le futsal, affichent les qualités de nos footballeurs et la bonne santé sportive et financière de nos clubs.

Vous le savez, une refonte des championnats nationaux est prévue à compter de la saison 2017 / 2018 et l'on ne parlera plus de CFA2, de CFA mais de National 3 et de National 2.

Je précise que nous participerons au championnat de National 3 avec la Ligue de Méditerranée, qui est une Ligue partenaire et amie avec qui, nous pourrions mutualiser les moyens dans d'autres domaines.

Si vous le souhaitez, je vous donnerai de plus amples renseignements, au cours de cette assemblée.

Notre Pôle Espoir a reçu l'agrément de la Fédération, ce qui nous assure la pérennité et voit cette année, deux licenciées féminines faire leur entrée.

Je leur souhaite de connaître le même succès que Morgane NICOLI, qui après notre pôle a intégré le pôle France, pour entamer ensuite une carrière professionnelle.

Sachez que nos arbitres, composante indispensable de notre Ligue, sont aussi notre fierté, puisque cette saison nous avons deux promus :

- Julien PACELLI, arbitre assistant en Ligue 1 rejoint le giron international et Yannick BOUTRY accède à la Ligue 1.

Notre équipe technique régionale a été remaniée, avec deux cadres fédéraux, suite au départ à la retraite de Paul Gérard SAVELLI :

- Nicolas Gagliardi à Ajaccio et Pierre Fontana à Bastia, ce qui nous a conduit à recruter un nouveau Directeur que je vous présenterai dans un instant.

Je dois souligner un événement majeur, qui aura marqué l'année écoulée :

La reconnaissance nationale du drame de FURIANI, avec le dévoilement d'une plaque au Secrétariat d'Etat aux Sports, en présence de monsieur le Secrétaire d'Etat, de nos

élu, du Président de la Fédération Française de Football, du président de la LFP, de votre serviteur et du Collectif du 5 mai 1992 qui s'est battu avec ténacité, constance et détermination depuis toutes ces années.

Pour la première fois, un représentant de la Ligue de Football Professionnel, en la personne de son Directeur Général a assisté à la commémoration de ce tragique événement devant la Stèle de FURIANI.

À la fin de cette saison, le paysage de nos institutions change avec la fusion des Ligues, calquée sur la réforme territoriale pour passer de 22 à 13.

En terme de licenciés et uniquement en terme de licenciés, en plafonnant à 10 000, nous demeurons la plus petite Ligue en FRANCE métropolitaine, eu égard aux 2 200 000 sur le plan national.

Mais, nous sommes une Ligue à part entière, avec notre identité et la forte volonté de peser sur toutes les décisions du football français en général et du football Corse en particulier.

Je ne terminerai pas sans dire un mot aux membres du Comité Directeur, qui ont choisi de ne pas se représenter :

- Toussaint PANZANI
- Georges JACOMO
- Lucien FELLI
- Pierrot ANTONIOTTI
- Antoine De ZERBI

et celui qui est aujourd'hui retraité : Paul Gerard SAVELLI.

Je sais qu'ils seront encore à nos côtés et feront bien sûr toujours partie de notre Ligue.

Merci à eux et longa vita à "A Lega Corsa di Ballò "!!!

Le Président passe la parole à monsieur GALLETTI Joseph, Maire de LUCCIANA

Monsieur GALLETTI remercie la ligue d' avoir choisi sa commune pour cette assemblée générale électorale et en tire une certaine fierté.

Il souhaite à tous une bonne journée de travail.

Monsieur GRASSI Didier, représentant la Mairie de Bastia

Monsieur GRASSI, au nom du maire de BASTIA remercie la Ligue pour toutes les actions menées en collaboration avec la Mairie.

Monsieur RAFFALI Joël, représentant le CROS Corse

Souhaite une pleine réussite à cette Assemblée, de la part de Mr SANTONI, Président du CROS Corse.

Rappelle plusieurs sujets importants tels que les équipements sportifs, la remise à niveau des installations sportives, la valeur du sport, les transports et enfin la satisfaction de porter ensemble les intérêts communs du mouvement sportif.

Prend plaisir à assister à cette Assemblée Générale.

Monsieur FELLI Lucien, vice-Président de la Ligue

Arrête sa mandature auprès de notre Ligue; ses obligations professionnelles l'obligeant à se déplacer trop souvent sur le Continent ou à l'étranger.

Il fait un point sur l'importance de la formation chez les jeunes et parle également de la SQUADRA CORSA, sélection regroupant les footballeurs professionnels Corse.

Monsieur PANZANI Toussaint, membre du Comité Directeur

Arrête son mandat et remercie les clubs, les dirigeants qui l'ont accompagné durant toutes ces années.

Monsieur Jean-René MORACCHINI, Président de la Ligue reprend la parole :

Pour saluer le départ à la retraite de Paul-Gérard SAVELLI (DTR) ainsi que le départ du Docteur DE ZERBI Antoine, représentant le « Médecin » au Comité Directeur, mais

qui continuera à œuvrer pour notre football en s'occupant des dossiers médicaux des arbitres, des sur-classements de joueurs ainsi que de la Commission médicale.

Fait aussi la présentation de Monsieur SALADINI David, nouveau Directeur Administratif de la Ligue en remplacement de Monsieur FONTANA Pierre qui lui occupe désormais le poste de Conseiller Technique Régional.

Monsieur SALADINI David se présente à l'Assemblée, et confirme qu'il prendra ses fonctions de Directeur Administratif à compter du 1^{ER} Décembre en précisant qu'il a hâte de commencer et qu'il sera bien évidemment à la disposition de tous les clubs.

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du Samedi 24 Octobre 2015 à Furiani

- Adopté à l'unanimité -

Rappel de la procédure à l'Election des membres du Comité Directeur et du représentant des Clubs Nationaux

Le Président de la Ligue monsieur Jean-René MORACCHINI fait un rappel des modalités de scrutin :

- 18 candidats dont 3 représentants de Collèges (Arbitre, Féminine et Educateur).

Une urne pour chaque Collège :

- Clubs Libres
- Educateurs
- Arbitres
- Féminine
- Représentant clubs Nationaux

Les bulletins des clubs libres comportent 18 noms.

Sur chaque bulletin 3 noms au minimum devront obligatoirement être barrés sous peine de nullité du bulletin.

Les clubs sont invités à se rendre aux urnes.
L'opération de vote commence.

A l'issue du vote, les membres de la Commission de Surveillance se retirent pour procéder avec l'aide des scrutateurs au dépouillement des bulletins.

L'Assemblée étudie le prochain point de l'ordre du jour.

Rapport Moral du Secrétaire Général (Jean-Luc AIROLA)

- Adopté à l'unanimité -

Compte de résultat du 01/07/2015 au 30/06/2016

a) Rapport du Trésorier (Patrick PROFIZI)

Monsieur Patrick PROFIZI, trésorier, commente les comptes :

Conformément à la volonté de notre Président, soutenue par le Comité Directeur, notre association maîtrise son budget.

L'équilibre subtil entre économies et dépenses nécessaires au bon fonctionnement et surtout au développement des pratiques, a été poursuivi cette année.

L'accroissement maîtrisé des dépenses et le maintien des recettes, nous ont permis d'anticiper les prochaines échéances, avec des hausses prévisibles en matière de personnel et d'investissement.

Le compte de résultat présente un solde positif, lié aux provisions pour la construction du nouveau siège, et en particulier, l'acquisition retardée du terrain.

b) Rapport du Commissaire aux Comptes (Marc NINU)

En sa qualité de Commissaire aux Comptes, Monsieur Marc NINU donne lecture de son rapport.

- *Pas d'observation à formuler.*
- *Certifie les comptes annuels de la Ligue réguliers et sincères.*

c) Approbation des comptes

- Les comptes sont approuvés à l'unanimité –

Budget Prévisionnel 2016/2017

Monsieur Patrick PROFIZI commente le Budget :

Le budget prévisionnel a été conçu de la même manière que le précédent, à savoir la maîtrise des dépenses et la volonté de ne pas surcharger les finances des clubs.

Il est en léger retrait par rapport au précédent, tout en sachant qu'il sera certainement réévalué dès le démarrage de la phase active du projet de construction de notre siège, dont nous espérons la concrétisation, enfin, cette année.

Patrick PROFIZI remercie l'assemblée pour la confiance accordée .

Modifications Statutaires et Règlementaires :

Mise à jour des Statuts des Ligues (obligations fédérales)

Jean-René MORACCHINI (président de la Ligue), suite aux obligations fédérales, présente les nouveaux statuts qui s'imposent à notre ligue, et précise les principaux changements :

- Scrutin de liste (en lieu et place du scrutin de liste plurinominal)
- Composition du Comité Directeur avec 1 arbitre, 1 éducateur, 1 femme, 1 médecin, et 15 membres au titre des clubs libres
- 1 Président Délégué (au lieu Vice-Président Délégué)

Règlement Particulier des Compétitions de la Ligue

COUPE DE CORSE SENIORS

ARTICLE 1 : Adopté moins 1 abstention (OLYMPIQUE MEZZAVIA)

ARTICLE 10 (création) : Adopté à l'unanimité

CHALLENGE ENCOURAGEMENT ABBE ALEX STRA

ARTICLE 1 : adopté à l'unanimité

Interpellations – Questions diverses et Vœux

Jean-René MORACCHINI souhaite,
pour le championnat de division d'honneur maintenir le suspense et l'intérêt jusqu'à la dernière journée, au niveau des relégations en promotion d'honneur A.
Il propose la constitution de groupes de travail, avec des représentants de clubs de DH, de PHA et des membres du Comité Directeur
Les clubs donnent leur accord de participation.

Madame Jacky PERI (membre C.D.) rappelle à tous les clubs qu'ils doivent établir leurs licences « petites catégories » le plus rapidement possible.

Monsieur SAVELLI Paul-Gérard fait un rappel concernant les obligations d'éducateur diplômé :

- PHA et DH : BEF (Brevet d'Entraîneur de Football)
- PHB : pas d'obligation pour le moment

mais préconiser un BMF car en cas d'accession il conserve le droit d'entraîner en PHA.

Monsieur PERFETTI Jean-Claude (membre C.D.) confirme à l'Assemblée la suppression de la Coupe de Corse U11, suite aux directives fédérales et qu'une nouvelle formule est à l'étude.

Un large débat s'instaure concernant l'arbitrage avec l'intervention de :

- Mr LUCIANI Dominique (FC ALERIA) demande et attend une réunion de travail concernant les feuilles de frais.
- Jean-René MORACCHINI répond que la CRA avec son nouveau représentant travaillera ce sujet pour trouver des solutions.
- Mr ANGELETTI Charles (AS CARGESE) demande la possibilité d'avoir un arbitre pour toutes les rencontres de PHB.
- Mr LUCIANI Dominique (FC ALERIA) demande à se servir d'arbitres capacitaires en PHC et peut être mettre en place une « obligation »
- Mr PELE Cédric (président CRA) précise qu'il est très difficile de couvrir toutes les compétitions et rappelle que les arbitres assistants ne sont pas aptes à assurer le rôle d'arbitre central.
- Mr BASTERI Dominique (Président délégué LCF) met l'accent sur la formation théorique et pratique ; mettre le jeune arbitre en situation et le suivre.
L'objectif est de sécuriser la vitrine la plus haute de la Ligue (DH et PHA) et trouve très difficile de désigner des officiels en PHB et PHC à cause du manque d'effectif.

- Mr CAZALI Jean-Marie (Président CRA) propose de prévoir rapidement une réunion avec le Comité Directeur pour mettre en pratique toutes ces bonnes idées mais soulève le problème financier que rencontreront les petits clubs pour payer ces frais supplémentaires.
- Mme PERI Jeanne rappelle que la Ligue possède beaucoup de jeunes arbitres mais que seuls les arbitres majeurs peuvent officier en seniors.
- Mr ANTONETTI Jean-Pierre (ASPV) souhaiterait que l'arbitre soit désigné sur 2 rencontres consécutives pour éviter des frais de déplacements supplémentaires.
- Mr GILABERT Sébastien (OLYMP. MEZZAVIA) trouve que le problème n'est pas l'arbitrage mais que cela vient des éducateurs qui « dégoutent » les jeunes arbitres

Mr MORACCHINI Jean-René clôt les débats en rappelant qu'une réunion sera organisée et invite les clubs à un apéritif dinatoire en attendant le résultat des votes.

Résultat des Elections :

Le scrutin étant clos, le Président de la Commission de Surveillance des opérations électorales, Monsieur AGOSTINI Pierre-François annonce les résultats :

Représentant des Clubs Nationaux :

EMMANUELLI Antoine élu à la majorité absolue (350 voix et 14 blancs)

Du Comité Directeur du Samedi 19 Novembre 2016

Arbitres :

PACELLI Julien élu à la majorité absolue (364 voix)

Educateurs :

PERFETTI Jean-Claude élu à la majorité absolue (360 voix et 4 blancs)

Féminine :

PERI Jeanne élue à la majorité absolue (348 voix et 16 blancs)

Clubs Libres :

Votants : 419

Exprimés : 368

Majorité absolue : 185

AIROLA JEAN LUC	195 ELU
BASTERI DOMINIQUE	308 ELU
CASANOVA FRANCOIS	318 ELU
EMMANUELLI ANTOINE	317 ELU
GARDELLA SANDRA	310 ELU
GRASSI DIDIER	313 ELU
MAGGIANI FRANCIS	318 ELU
MARIOTTI PIERRE	268 ELU
MORACCHINI JEAN RENE	327 ELU
PETTINATO JOSEPH	293 ELU
PROFIZI PATRICK	323 ELU
RISTERUCCI FRANCK	303 ELU
SERPAGGI PHILIPPE	309 ELU
SORBARA MICHEL	287 ELU
TADDEI JEAN PASCAL	328 ELU
ROMBALDI ANTOINE	180 NON ELU
FORNACCIARI JEAN	140 NON ELU
TIMSIT LUC	81 NON ELU

ELECTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE

Monsieur PERFETTI Jean-Claude étant le doyen de ce Comité Directeur invite les membres à se retirer afin de désigner son président pour les 4 ans à venir.

Monsieur MORACCHINI Jean-René est proposé à l'Assemblée et est élu à l'unanimité PRESIDENT de la LIGUE.

Le nouveau Président de la Ligue prend la parole et remercie :

- la Commission de Surveillance Electorale qui a œuvré durant de longues heures pour le bon déroulement des opérations de vote et un dépouillement incontestable
- l'assemblée qui a renouvelé sa confiance à l'équipe sortante avec l'intégration de candidats cooptés.

Il exprime sa satisfaction d'être à la tête d'une équipe volontaire qui sera à l'écoute des clubs et qui saura défendre leurs intérêts.

Reste joignable à tous moments et espère travailler avec tout le monde à ses côtés. La Ligue reste la maison de tous.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la LCF Jean-René MORACCHINI clôture l'Assemblée

REGLEMENT PARTICULIER DES COMPETITIONS DE LA LCF

CHALLENGE D'ENCOURAGEMENT (Alex STRA)

ANCIEN TEXTE

ARTICLE 1

Il est organisé chaque année une compétition par élimination directe entre tous les clubs de PHA, PHB, PHC et 1ERE DIVISION ainsi que les équipes réserves des clubs Nationaux et DIVISION D'HONNEUR évoluant dans les Championnat précités.

Les engagements qui sont obligatoires, doivent parvenir à la Ligue avant le 15 Juillet, accompagnés des droits d'engagement fixés en annexe.

Pour les premiers tours, la Ligue a la possibilité d'effectuer des tirages au sort dirigés par zone géographique.

Il n'est autorisé à participer à cette compétition qu'un maximum de trois joueurs ayant évolué avec l'équipe supérieure dans l'un des deux derniers matchs de championnat précédant la rencontre

L'équipe supérieure ne jouant pas le même jour : un joueur qui a participé à l'une des trois dernières rencontres officielles disputés par l'équipe supérieures en peut participer à cette compétition.

NOUVEAU TEXTE

SANS CHANGEMENT

Les engagements qui sont obligatoires, doivent être effectués sur Footclub avant le 15 Juillet, le règlement des droits d'engagements devra parvenir à la Ligue.

SANS CHANGEMENT

SANS CHANGEMENT

SANS CHANGEMENT

Pour la Finale, possibilité d'inscrire un gardien de but remplaçant supplémentaire soit 15 Joueurs sur la feuille de match.

REGLEMENT PARTICULIER DES COMPETITIONS DE LA LCF

COUPE DE CORSE

ANCIEN TEXTE

ARTICLE 1

La Coupe de Corse est ouverte à tous les clubs de l'île. Les engagements devront parvenir à la Ligue avant le 15 Juillet.

NOUVEAU TEXTE

La Coupe de Corse est ouverte à tous les clubs de l'île. Les engagements sont obligatoires aux clubs seniors disputant les championnats régionaux et devront être effectués sur Footclub avant le 15 Juillet, le règlement des droits d'engagements devra parvenir à la Ligue.

Création ARTICLE 10 : Finale Coupe de Corse Seniors

Possibilité d'inscrire un gardien de but remplaçant supplémentaire soit 15 joueurs sur la feuille de match.